

Louis XIII (1601-1643) et Anne d'Autriche (1601-1666) : à propos de l'hypofertilité du couple royal et de la sexualité perturbée de Louis XIII

G. Androutsos · M. Karamanou

Reçu le 6 juin 2009 ; accepté le 13 juillet 2009
© Springer-Verlag 2009

Introduction

Louis XIII le Juste est moins connu que son père Henri IV le Grand ou que son fils Louis XIV le Dieudonné. Cela n'empêche que les historiens se sont penchés avec un grand intérêt sur deux composantes de sa vie : premièrement sur sa sexualité controversée et deuxièmement sur son aptitude à procréer dans le cadre de son mariage avec Anne d'Autriche (Fig. 1).

Sexualité de Louis XIII

Éducation sexuelle

L'initiation du jeune Louis à la réalité sexuelle fit partie de son éducation. On a voulu le préparer tôt à la vie sexuelle future. On ne lui laissa rien ignorer dès son enfance. Le résultat, inattendu, sera exactement le contraire de ce que l'on voulait et attendait. La pudibonderie de Louis XIII, sa timidité devant les femmes sont connues. On discutera plus tard le fiasco de la nuit de noces. Une épouse pas heureuse, point de maîtresse, est-ce le résultat d'une telle éducation qui a conduit à la répugnance ? [1].

L'aptitude de Louis XIII à procréer, sa fécondité sont essentielles pour la continuité de sa lignée. Le membre procréateur, la *guillery*, est l'objet de gestes de vénération, « fait baiser sa guillery, se joue à sa guillery ». On l'encourage à des exhibitions sexuelles, on lui fait simuler l'acte procréateur qu'il accomplira plus tard avec l'épouse



Fig. 1 Le mariage en 1615 de Louis XIII et d'Anne d'Autriche à Bordeaux. À gauche on peut voir la Reine Marie de Médicis

qui lui est déjà donnée. Et toute la hiérarchie qui l'entoure contribue sans vergogne à cette initiation : le roi, la reine qui met la main à sa *guillery*, les domestiques et Héroard « le puritain » qui condamne les voluptés. C'est le 24 juillet 1602, le dauphin n'a pas encore un an, que le médecin écrit sa première allusion. « L'enfant rit à pleins poumons », l'expression est réservée à ce genre de circonstances, quand la remueuse lui branle du bout des doigts la *guillery*.

G. Androutsos (✉)
1, rue Ipeirou, Gr-10433 Athènes, Grèce
e-mail : lyon48@otenet.gr

G. Androutsos · M. Karamanou
Service d'histoire de la médecine, faculté de médecine,
université d'Athènes, 75, rue Mikras-Asias,
Gr-11527 Goudi (2nd floor), Grèce

Douze décembre 1602 : « Je lui demande où est le mignon de l'infante, il met la main à sa guillery ». Aussi, lors d'une conversation avec sa nourrice, il déclare à celle-ci que « L'infante a un petit conin comme Madame. Il le dit tout bas, de honte de le dire tout haut... » [2]. Le 27 août 1604 : « Monsieur, dis-je, vous n'avez plus de guillery ». Il répond : « Et la voilà-ti-pas ». Le 2 mars 1605, son père lui déclare : « Mon fils, je veux que vous fassiez un petit enfant à l'infante. – Ho ! Ho ! non, papa ». À un autre moment, il crie : « Elle couchera donc avec moi et je lui ferai un petit enfant ». La nourrice lui demande : « Monsieur, comment le ferez-vous ? – Avec ma *guillery*, dit-il. – Monsieur, la baiserez-vous bien ? – Oui, comme cela », dit-il en se jetant à corps perdu la face contre le traversin » [2]. Le 2 avril 1605, le médecin se joue à lui : « Je prendrai guillery. – Eh ! je gage, quand vous la prendrez, qu'elle tient. J'y mets la main... ». Le 19 août 1605, il range des quilles dans une boîte : « Je dis, mettant la main sur sa guillery, en voici une bien autre quille ».

Depuis son enfance, Louis était attiré par tout ce qui touche au sexe, mais avec un violent dégoût. À sa nourrice, il confie : « Je fuis l'amour ».

Henri IV aimait taquiner le dauphin sur des sujets grivois lui demandant ainsi, à l'occasion de ses fiançailles précoces : « Où est le paquet de l'infante ? Il le lui montre disant : “Il n'y a point d'os, papa... il y en a cette heure, il y en a quelquefois” » [2].

Dans cette ambiance paillardes et sans tabous, le petit Louis témoignait ouvertement un intérêt pour tout ce qui concernait sa *guillery*. Louis prenait même parfois à partie les dames de la cour pour les entretenir du sujet, « disant que celle de papa est bien plus longue que la sienne, qu'elle est aussi longue que cela, montrant la moitié de son bras » [2].

L'obsession anatomique générale n'allait pas sans susciter des angoisses dans l'esprit du dauphin. Héroard rapporte que les « braguettes » des Suisses impressionnaient l'enfant : il faut dire qu'ils portaient des hauts-de-chausses à l'ancienne, où les parties génitales étaient contenues (accentuées et mises en valeur) dans une poche se détachant du vêtement. Lorsque, à l'âge de sept ans, on lui confectionna son premier haut-de-chausses, le dauphin exigea du tailleur de ne pas mettre de braguette [3].

L'enfance de Louis XIII était épouvantable. Sa mère préfère les animaux aux enfants. En plus de sa solitude affective après la perte brutale d'un père qu'il admirait et qui le préparait à régner, Louis subit la volonté d'une mère qui cherche à démontrer qu'il est un incapable.

Après la mort de son père, ces nouvelles conditions de vie avaient déclenché en lui, surtout à partir de l'âge de dix ans, une très grande tendance à la pudibonderie et à de fortes inhibitions. Les multiples humiliations qu'il avait eues à subir, seul sans son père, l'avaient rendu renfermé, et avaient donné un caractère à l'opposé de celui de Henri

IV. Très rêveur, solitaire, timide et fragile, passionné de nature, en particulier de chasse, il vivait et il vivra à l'écart des femmes [4].

Ses premiers attachements, il les témoigne à des serviteurs plus âgés. Tout enfant, il manifeste de l'« affection » à son cocher Saint-Amour, puis de la « bonne volonté » pour son valet de chiens Haran, et la reine mère éloigne de lui le grand-prieur Vendôme, le commandeur de Souvré et le marquis de Montpoullan. Enfin, Albert de Luynes vint... et, avec lui, la révélation de l'amour, d'un amour exigeant et possessif comme on ne l'éprouve qu'à cet âge. De Luynes qui a 33 ans est surnommé « bougre » (sodomite). Louis, qui avait alors dix ans, se prit pour lui d'une affection débordante. Jusque-là d'une grande timidité qui va jusqu'au bégaiement, renfermé, plutôt sournois, d'un orgueil indomptable, sujet à de violents accès de colère, Louis XIII va se livrer à son nouvel ami avec un total abandon, attendant tout de lui : amour, soutien, protection. Dès leur première rencontre, Louis s'était senti « une disposition naturelle à l'aimer ». Elle ne se démentira jamais, puisque leur liaison ne s'achèvera que dix années plus tard avec la mort prématurée du connétable [5].

Quelle fut la nature exacte de leurs relations ? L'enfant vit d'abord en de Luynes un simple compagnon de jeu, mais, très vite, celui-ci s'imposa comme le confident, l'aîné plein d'assurance, de savoir-faire, d'autorité, auprès duquel on sait trouver conseil et consolation, peut-être aussi l'image du père – les 23 ans qui les séparent conduisent à le penser –, mais d'un père idéal : jeune, séduisant, sportif, viril. Chaque jour, leur amitié devint plus intime [6]. Ils devinrent inséparables. Quand Louis eut 15 ans, il se relevait parfois la nuit pour aller retrouver de Luynes et « s'amuser sur son lit », sans dormir, sur son matelas, pendant trois quarts d'heure. Rien de surprenant que dans son sommeil Louis ait rêvé de Albert de Luynes habillé à la suisse avec une grande fraise pareille à celle des femmes. Exista-t-il quelque chose d'équivoque dans cette intimité ? Des libelles de l'époque l'insinuaient, sans que personne ne l'affirmât vraiment, mais sans doute, Louis, au contact de ce bel homme sans cesse à ses côtés, prit-il le goût d'une tendresse masculine, d'une voix et d'un corps virils, goût qui influença certainement ses futures inclinations [7].

Il n'est guère possible de dire si le jeune roi a été attiré par une passion homosexuelle à l'égard de tous ces favoris, à l'exception d'Albert de Luynes qui a exercé sur lui une véritable emprise, dont le fondement a été, sans doute, nettement sensuel.

Heure des favoris

À 18 ans, Louis est devenu un homme pudibond, dévot et méfiant envers les personnes du sexe opposé. Cette attitude ne faisait pas l'affaire de Richelieu [8], qui souhaitait placer

auprès du roi de belles espionnes, chargées de l'avertir d'éventuels complots tramés contre lui. Il mit d'abord ses espoirs sur trois demoiselles d'honneur : Marie de Haute-fort, Louise de la Vallière et Louise de la Fayette. Le roi prit intérêt à elles sans pour autant attaquer leur vertu. Il était fait pour les liaisons platoniques. Malheureusement, les femmes ne lui inspiraient aucun désir physique, ce qui faisait dire qu'« il n'était amoureux que depuis la ceinture jusqu'en haut » [9].

Devant l'échec de ses plans, Richelieu décida de mettre à la place d'une favorite... un favori ! Il n'est pas contestable que Louis XIII a eu des tendances homosexuelles. L'examen des relations qui ont existé entre lui et ses favoris le démontre bien. Le roi a pour eux une adoration aveugle. Il entend que le favori soit constamment auprès de lui et à sa disposition. Il lui est impossible d'en être séparé longtemps.

Louis Batiffol [10], Pierre de Vaissière [11] et Tallemant des Réaux (Fig. 2) ne parlent pas au sujet de Louis XIII d'homosexualité, mais seulement de « tendance... morbide » et « d'instinct déformé », de « désir maladif d'entière et d'étroite intimité ». Mais toutes les indications que l'on peut relever dans le *Journal d'Héroard* ne laissent pas d'indiquer l'éloignement et même l'aversion de l'enfant, puis de l'adolescent, à l'égard du sexe féminin...

Louis XIII, à l'opposé de son père Henri IV [12], a été aussi peu porté que possible sur le sexe féminin. Rappelons qu'il avait fallu que le jeune roi finisse par surmonter une répugnance presque invincible pour consommer son mariage. L'harmonie sentimentale qu'avait fait naître chez le roi l'excitation passagère qui résultait de ses sentiments amicaux pour la reine s'éteignit à la vitesse d'un feu de paille, car sa nature profonde le détournait de tout attachement profond pour les femmes. C'est pourquoi le commerce sexuel auquel Louis XIII se résignait de temps à autre avec son épouse lui était commandé par le sentiment de ses devoirs de roi, par la nécessité de donner un successeur à la couronne [1].

A-t-il pour autant été attiré par son propre sexe ? Il est de fait que de 1622 à 1637, il a presque ignoré, sauf lors de rares rapprochements nocturnes, son épouse. Et, même après que le couple royal eut réussi, après 22 ans d'un mariage infécond, à avoir deux enfants mâles, de 1639 à 1642, Louis XIII s'était donné entièrement à la compagnie du jeune marquis de Cinq-Mars. Ainsi, Louis manifestait de nouveau l'éloignement marqué qu'il avait toujours professé à l'égard des personnes du sexe opposé.

Voici cependant un fait qui en dit long sur la sexualité du jeune souverain. Lorsque la raison d'État exigea qu'il épousât Anne d'Autriche, il ne put le soir même de ses noces se résoudre à remplir son devoir conjugal. Le même soir de ses noces, il aurait dit : « ...je m'en vais lui pisser dans le corps ». « En effet, ajoute l'auteur des *Historiettes*

LES HISTORIETTES

DE

TALLEMANT DES REAUX

TROISIÈME ÉDITION

ENTIÈREMENT REVUE SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL
DISPOSÉE DANS UN NOUVEL ORDRE
ET PRÉCÉDÉE D'UNE NOTICE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE INÉDITE
SUR L'AUTEUR

PAR

MM. DE MONMERQUÉ ET PAULIN PARIS

Membres de l'Institut

TOME QUATRIÈME



PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52

PRÈS LA COLONNADE DU LOUVRE

M DCCC LXII

Fig. 2 Première page des *Historiettes* de Tallemant des Réaux (1862)

Tallemant des Réaux, on dit qu'il n'y fit que de l'eau toute claire » [13]. Il lui fallut attendre quatre longues années avant de pouvoir contenter sa petite épouse, à laquelle le liait pourtant une tendre affection.

Louis XIII n'a jamais pu aimer sans redouter de se voir trahi. Trop peu sûr de lui pour être sûr des autres, il n'a connu que des passions exclusives et traversées d'orages. Comme tous ceux que hante l'inaccessible possession, il se conduisait en tyran avec ceux-là mêmes qu'il chérissait le plus. Torturé par une jalousie morbide, il s'en vengeait en persécutant l'objet de son amour. Ainsi, fit-il avec Luynes, tant que dura leur liaison. Ainsi, fit-il encore avec François de Barradas, lorsque celui-ci succéda au connétable dans le cœur du souverain [14].

Cette « amitié » avait pris naissance vers 1625. Barradas était un écuyer assez sot, dit-on, mais fort joli garçon. Louis XIII, selon Tallemant des Réaux, l'aimait « violemment » et on l'accusait « de faire 100 ordures avec lui ». Barradas devint en l'espace de six mois gouverneur de Châlons. Cette rapide ascension lui tourna la tête, il se mêla à une cabale en 1626 et il se brouilla définitivement avec le roi le jour où il lui fit part de son intention d'épouser une des filles d'honneur de la reine. L'« idylle » avait duré deux ans, de 1625 à 1627 [7].

Barradas fut aussitôt remplacé par Claude de Saint-Simon, père du mémorialiste, qui reçut la charge de premier écuyer en 1627 et en 1635, il se vit élevé à la dignité de duc et pair. Ce Saint-Simon n'avait rien d'un Adonis, et il sentait mauvais. En dépit de ces défauts, Louis XIII devait lui trouver quelques qualités puisque leur « liaison », dura tout de même dix ans.

L'historiographie bien-pensante croit exonérer le fils d'Herni IV de tout penchant homosexuel en invoquant ses relations amoureuses avec Marie de Hautefort d'abord, puis avec Louise de La Fayette, autre demoiselle d'honneur de la reine, âgée de 17 ans et fort éprise de son maître. Qu'elles surent émouvoir son cœur, rien de plus certain. Sa crise de jalousie, lorsqu'il apprit la liaison de Mlle de Hautefort avec le marquis de Gesvres, en serait une preuve suffisante. Louis XIII était, en amour, le plus ombrageux des hommes (« il n'avait rien d'un amoureux que la jalousie », dit de lui Tallemant des Réaux). Aussi exigea-t-il la rupture immédiate avec Gervres. Il y avait donc là toutes les apparences d'une vraie passion, à une réserve près : l'absence de désir physique. Voilà une anecdote qui montre à la fois la jalousie du souverain et son peu d'attrance pour le beau sexe. Un jour, il surprit Marie de Hautefort alors qu'elle dissimulait derrière son dos un billet qu'elle venait de lire. Le roi le lui demande. Elle refuse ; et comme il insiste, elle le glisse dans son corsage et lui dit avec un sourire : « Si votre Majesté le veut, qu'elle vienne le prendre là où il se trouve ». Ne sachant que faire, Louis XIII se saisit d'une paire de pincettes et s'avance en rougissant pour s'emparer du billet, sans toucher à la gorge de la belle [15].

Le marquis de Montglat confirme cette singularité de Louis XIII dans ses *Mémoires* : « L'amour du roi, dit-il, n'était pas comme celui des autres hommes, car il aimait une fille sans dessein d'en avoir aucune faveur. » [16].

De désir, Louis XIII n'en éprouva jamais pour aucune femme, pas plus pour la sienne que pour les autres. Et si un rapprochement inattendu avec la reine – à la faveur d'un orage – eut pour conséquence la naissance du futur Louis XIV en 1638, observons toutefois que cet événement, auquel on ne s'attendait plus guère, se produisit près de 20 ans après que le mariage fut devenu « parfait », selon l'expression consacrée, et qu'il témoigne des capacités du souverain, non de ses goûts réels. Sa véritable sensualité l'a

toujours porté vers les garçons. Nous en avons une nouvelle preuve en cette même année 1638. Alors que lui arrive ce fils inespéré, héritier du trône de France, Louis XIII, déjà quadragénaire, va connaître la plus foudroyante passion de sa vie, qui sera aussi la dernière.

Il a 18 ans et il dispose d'une irrésistible séduction. Il s'appelle Henri d'Effiat, marquis de Cinq-Mars. En quelques mois, ce jeune capitaine aux gardes devient Grand-Maître de la Garde-Robe et Grand Écuyer de France. On ne l'appelle plus dès lors que Monsieur le Grand.

Entraîné par son compagnon, en pleine jeunesse, tout rayonnant d'insolente beauté, le taciturne Louis XIII se sent rajeunir. Quant à la nature de leurs relations, elle ne fait aucun doute si les deux anecdotes rapportées par Tallemant des Réaux sont exactes. Voici la première : « Fontrailles dit qu'étant entré une fois à Saint-Germain brusquement dans la chambre de Monsieur le Grand, il le surprit comme il se faisait frotter depuis les pieds jusqu'à la tête d'huile de jasmin et se mettant au lit, il lui dit : “ Cela est plus propre ”. Un moment après, on heurte ; c'est le roi. Il y a apparence, à qui on contait cela, qu'il s'huilait pour le combat ».

Comme si cela ne suffisait pas, notre échetier rapporte encore qu'un jour, « lors d'un voyage, le roi se mit au lit à sept heures. Il était fort négligé. Deux grands chiens sautent aussitôt sur le lit, le gâtent tout en se mettant à baiser Sa Majesté. Il envoya déshabiller Monsieur Le Grand, qui revint paré comme une épousee : “ Couche-toi, couche-toi ”, lui dit-il d'impatience. Il se contenta de chasser les chiens, et ce mignon n'était pas encore dedans qu'il lui baisait déjà les mains. Dans cette grande ardeur, comme il ne trouvait pas que Monsieur le Grand correspondît trop, car il avait le cœur ailleurs, il lui disait : “ Mais, cher ami, qu'as-tu ? Que veux-tu ? Tu es tout triste. De Nyert, demande-lui ce qui le fâche ; dis-moi, as-tu jamais vu une telle faveur ? ” » S'ils ne sont pas de pure invention, comme le prétendent certains historiens, ces textes fournissent sur l'homosexualité de Louis XIII un témoignage décisif.

La lune de miel entre le roi et son favori ne dura guère. Tout, à vrai dire, les séparait, surtout le caractère. Renfermé, plutôt timide, sujet à de fréquents accès de mélancolie, Louis XIII ne pouvait suivre longtemps Cinq-Mars sur la voie brillante des plaisirs, qui d'ailleurs adorait les femmes. Combien de fois lui arriva-t-il de quitter le roi à Saint-Germain et de chevaucher jusqu'à Paris pour se glisser dans le lit d'une de ses maîtresses. En apprenant les escapades nocturnes de son ami, Louis XIII entraînait dans l'une de ces colères froides que ses familiers redoutaient. Cinq-Mars reconnaissait sa faute, se traînait aux pieds de son maître, demandait pardon, jurait fidélité. Une ou deux semaines se passaient, puis de nouvelles scènes éclataient, suivies de nouveaux serments. Louis se sentait comme prisonnier, aliéné par sa passion. Et quand il souffrait trop, que la douleur l'étouffait, il allait se plaindre auprès du Cardinal

et lui confiait son chagrin. Leur liaison dura trois ans. Emporté par son ambition, Cinq-Mars conspira contre Richelieu. Le complot fut découvert et Louis XIII qui ne supportait plus les scènes avec son favori, signa l'ordre d'arrestation. Le 12 septembre 1642, Cinq-Mars fut décapité sur la place des Terreaux à Lyon. L'année suivante, Louis XIII descendait à son tour au tombeau, emportant à tout jamais son secret [17].

Louis XIII n'avait d'un chef d'État ni la fermeté de caractère, ni l'autorité, ni l'esprit de décision, ni surtout le goût du pouvoir. Par nature, il préféra toujours subir la domination des autres que de leur imposer la sienne. C'est en quoi se manifestait surtout sa sensibilité féminine. Cette soumission passionnée à des hommes virils tels que de Luynes, explique en grande partie la sujétion où le tiendra, par d'autres moyens, son ministre Richelieu. D'une femme de son siècle, Louis XIII avait la faiblesse, la timidité, la pudeur, la dévotion superstitieuse, les nerfs fragiles, irritables. Il aimait à la manière féminine. Ses jalousies, sa tyrannie pointilleuse, sa sensibilité exclusive étaient encore d'une femme.

S'il ne fut pas ce que l'on a coutume d'appeler un grand roi, Louis XIII eut néanmoins très tôt la plus haute idée de sa fonction et tenta, sans toujours y parvenir, de préserver le prestige de son trône. Sa façon de vivre son homosexualité nous révèle un corps empêché, chargé d'inhibitions, donnant toujours le pas à ses refus sur ses désirs. Le monarque qu'il entendait être avait cassé l'homme qu'il était.

Soir de nocces

En 1615, Louis à l'âge de 14 ans, se marie avec l'infante Anne d'Autriche. Cette union doit, on l'espère, sceller l'alliance nouvelle de la France avec l'Espagne et conduire à une magnifique descendance royale... Mais la consommation du mariage va prendre les allures d'une affaire d'État [7]. La politique et la raison d'État avaient mis à une assez rude épreuve la sensibilité des deux adolescents. Le mariage a été un échec physique et psychique très grave, irréparable, qui marque un tournant dans la vie du roi. Marie de Médicis y a contribué. La nuit suivant la messe de mariage, Louis et Anne s'étaient trouvés placés en face d'une réalité et d'obligations auxquelles ils avaient déféré comme ils avaient pu, quels que fussent leurs goûts et leurs dispositions personnelles.

Nous possédons deux documents. Le premier insiste sur la conduite de la reine mère. Il contient un récit détaillé qu'ont suivi et que suivent la plupart des historiens : « Mon fils, ce n'est pas tout que d'être marié, il faut que vous veniez voir votre femme qui vous attend – Madame, je n'attendais que votre commandement, je m'en vais s'il vous

plaît la trouver avec vous ». Alors Marie de Médicis va trouver la petite reine : « Ma fille, voici votre mari que je vous amène ». Et elle ordonne de les laisser ensemble. Elle-même se retire « pour laisser consommer un tel mariage, ce que le Roy fit et par deux fois ainsi que lui-même l'a avoué » [18]. Ce document a toutes les allures d'une pièce officielle dans laquelle on sent la main et l'inspiration de la reine mère, car sa conduite et son intervention y sont décrites et rapportées avec minutie. Selon ce document, le mariage fut consommé. Il faut cependant remarquer que c'est sur l'intervention de sa mère que Louis s'est rendu auprès de son épouse !

Voici maintenant l'autre récit : « À cinq heures et demie, Louis conduit la reine en sa chambre. Il était las, il va à la sienne, où il se couche et soupe au lit à six heures trois quarts. M. de Grammont et quelques jeunes seigneurs qui l'entourent lui font des contes gras pour l'assurer. Il a de la honte et une haute crainte. Enfin, ils l'assurent. Il demande ses pantoufles, prend sa robe et va à la chambre de la reine à huit heures. Il est mis au lit auprès de la reine, sa femme, en présence de sa mère. À dix heures et quart revient après avoir dormi pendant une heure et fait deux fois (l'amour) à ce qu'il nous dit. Il y paraissait la *guillery* rouge » [2].

Ce qui éveille le doute par rapport au récit officiel, c'est qu'Héroard s'est borné à relater le dire du jeune roi. Il ajoute : « Il y paraissait », et il précise pourquoi. « On peut se demander si l'intromission de la *guillery* a été totale et vraiment suivie d'effets, ou s'il a été seulement coloré à la suite d'une intromission partielle et incomplète ? » Grâce au récit officiel, le mariage royal avait apparemment été accompli. C'était là le but de la reine mère. Ayant obtenu ce qu'elle désirait, par ce qui s'était passé ou apparemment passé dans le soir des nocces, la reine mère n'eut rien de plus pressé que de séparer les deux jeunes mariés, qui furent disjointes l'un de l'autre, ainsi qu'en témoigne le Vénitien Contarini dans sa dépêche du 1^{er} décembre 1615 [19].

Certains, sans ménagement, prétendaient que Louis souffrait d'impuissance... Le contraste avec l'activité sexuelle et procréatrice de son père était à l'origine de cette impression.

De nos jours, on insisterait sur la part psychologique des difficultés du couple, sur cette obsession de vouloir un enfant et sur la part de la chance. Cette chance va venir du ciel, d'un orage.

Ce qui reste sûr et est bien établi, c'est que la totale et complète union charnelle des deux époux n'aura lieu que quatre ans plus tard, le vendredi 25 janvier 1619, dans des conditions et dans une atmosphère qui permettent de dire que lors de la soirée du 25 novembre 1615 le rapprochement des époux a été fictif, bien qu'officiellement nécessaire [9].

Vingt-deux ans d'infécondité

Malheureusement, la grossesse de janvier 1619 s'interrompt. Au printemps de l'année 1621, Philippe III, père d'Anne d'Autriche, meurt. Très affectée, elle reçoit le réconfort de son mari qui se rapproche alors beaucoup d'elle. En mars 1622, elle est à nouveau enceinte. Malheureusement, elle fait à nouveau une fausse couche [20].

On ignore évidemment à cette époque ce qu'on connaît aujourd'hui des causes de fausses couches spontanées. Jusqu'à une date très récente, on invoquait facilement les chocs de toute sorte et on croyait qu'une femme enceinte devait prendre un maximum de précautions au début de sa grossesse. La reine étant tombée en courant, deux jours plus tôt, cette malencontreuse chute semblait donc être responsable de la fausse couche. Louis se fâchera quand il apprendra que la reine était en train de chahuter avec des amies, une réaction qui à son tour blessera Anne. La mésentente du couple royal reprend [21].

La même année, l'espoir renaît car, grâce aux conseils d'Héroard qui a vanté à la reine les bienfaits de Forges-les-Eaux, elle est enceinte. Mais en novembre, une fois encore, l'arrêt de la grossesse est constaté. Des rumeurs se propagent à la cour, comme en témoigne le Vénitien Soranzo : « Le roi pourrait songer à d'autres noces en raison de l'apparente stérilité de la reine » [9].

Si espacées, en effet, que furent les étreintes conjugales entre le roi et la reine de 1619 à 1637, Anne d'Autriche vit ses espérances ruinées par quatre fausses couches.

Traitements pour l'infécondité du couple royal

Encourager la sexualité de Louis XIII fut la préoccupation constante de l'entourage royal. Henri IV avait montré que le « bois d'amour » ouvrait le chemin qui conduit à la fécondité.

La médecine d'alors nous paraît démunie : l'utilisation des plantes, la pratique de la saignée font partie des prescriptions courantes. Implorer le ciel demeure souvent le seul espoir.

La reine avait pourtant reçu des soins pour sa stérilité ; sur la prescription d'Héroard notamment, elle était allée en cure thermale à Forges-les-Eaux. En 1633, elle s'était rendue en pèlerinage à Breuil, sur le tombeau de Saint-Fiacre, pour favoriser un heureux événement. Elle avait aussi imploré Saint-Norbert et les religieuses du monastère du Val-de-Grâce priaient pour elle. Même si cette stérilité conjugale paraissait liée à la reine, il semblait utile de s'occuper aussi du roi, d'autant que les relations sexuelles l'intéressaient peu. En juin 1633, Louis XIII était allé lui aussi en cure, à Forges-les-Eaux. Il avait même fait procéder à l'aménagement de cette source d'eaux minérales riches en fer et, sur les

conseils de Bouvard, il avait décidé de recourir régulièrement aux bienfaits de cette eau. Mais la sexualité du roi continuait à être la préoccupation de son entourage [22].

Fin des années infécondes

Le jeudi 5 décembre 1637, Louis XIII, se rendant de Versailles à Fontainebleau, traverse Paris. Brusquement, un orage éclate. Le roi décide de se réfugier au Louvre. Il y dîne dans la chambre de la reine qui ne l'attendait pas, et partage sa couche... Trois mois plus tard, la reine déclarera aux dames de sa maison qu'elle est « grosse ». Le 28 avril, la *Gazette* de Théophraste Renaudot confirme solennellement : « Grossesse désormais indubitable par le mouvement de l'Enfant Royal que Sa Majesté a senti tous les jours depuis le 22 de ce mois ».

Le 5 septembre, la reine, âgée de 38 ans, accouche un fils, assistée par Mme Péronne (la sage-femme). Louis XIV, le futur Roi-Soleil, avait été conçu lors d'un orage (Fig. 3). Cette naissance tant espérée rapprochait définitivement Louis XIII d'Anne d'Autriche [23].

Deux ans plus tard, le 21 septembre 1640, le couple royal célèbre la naissance d'un nouvel héritier, Philippe, le futur duc d'Anjou. D'autres enfants seraient peut-être nés si la maladie n'avait miné la santé du roi qui meurt en 1643, à 42 ans [24].

Discussion

La question reste encore posée de savoir pourquoi le couple se révéla fécond, 15 ans après la dernière grossesse avérée d'Anne et sa fausse couche. À la différence de l'opinion



Fig. 3 Louis XIII, Anne d'Autriche et leur fils Louis XIV

répandue au xvii^e siècle, la curiosité moderne ne se satisfait pas d'attribuer un tel retournement à la seule providence divine. Inspirés par les théories freudiennes, nous pourrions avancer l'idée que la paternité fut sans doute le triomphe politique le plus difficile jamais remporté par Louis XIII, parce que les troubles de la personnalité dont il souffrait depuis l'enfance avaient pesé sur toutes ses relations, et surtout sur ses rapports avec sa femme. Mais cela n'explique toujours pas pourquoi 1637 fut l'année favorable, puisque Louis XIII avait déjà failli devenir père en 1622. Peut-être, on peut se demander si l'attachement physique entre les époux ne connut pas, à cette époque, un regain de vigueur. Anne, qui n'avait personne au monde hormis son mari, a pu se donner plus complètement qu'elle ne l'avait fait depuis des années, et Louis trouva peut-être stimulant de voir sa femme en son pouvoir.

Louis XIII, fils d'Henri IV qui représentait l'archétype du père castrateur, toute sa vie a fait des efforts pour succéder dignement à ce lubrique géniteur. Tâche difficile à cause de ses préférences sexuelles qui l'ont obligé à combler son vide affectif aux côtés de ses favoris.

La prudence historique invite à remarquer que les dires de Tallemant des Réaux sont, jusqu'à preuve du contraire, uniques en leur genre. De plus, la rigueur de Louis XIII, ses sincères croyances religieuses, son horreur du péché attestée entre autres par le père Arnoux, son admiration et son penchant pour la vie religieuse, sont autant de raisons pour incliner à penser que l'homosexualité du prince est restée latente. Elle s'est exprimée par des manifestations extérieures, elle est sans doute restée à mi-chemin. Et lorsque la nécessité et le devoir le lui ont commandé, Louis XIII n'a jamais hésité à sacrifier ses préférences personnelles. Il le prouva une première fois avec Mlle La Fayette, une deuxième fois avec Cinq-Mars, lors de la trahison de celui-ci et de l'arrestation et l'exécution qu'il ordonna lui-même [25]. Jamais l'homme privé, le particulier, ne l'a emporté en lui sur le roi. L'histoire de la dernière partie du règne de 1631 à 1643 en est une preuve supplémentaire et éclatante.

D'ailleurs, il est possible, bien qu'exceptionnel, que des homosexuels ne se décident pas à satisfaire tout à fait leur passion et à passer aux actes. En a-t-il été de même pour Louis XIII ? La réponse n'est pas facile, et il est possible qu'entre les partisans de la chasteté absolue du roi et ceux qui accordent créance aux anecdotes rapportées par Tallemant des Réaux, puisse se faire jour une interprétation plus nuancée et une conclusion intermédiaire.

Déclaration de conflit d'intérêt : Les auteurs déclarent ne pas avoir de conflit d'intérêt.

Références

1. Foisil M (1996) L'enfant Louis XIII. Perrin, Paris, pp. 129–30, 221–5
2. Héroard J (1989) Journal de Jean Héroard sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII. Deux volumes sous la direction de Madeleine de Foisil, préface de Pierre Chaunu, Fayard, Paris
3. Bayrou F (1994) Henri IV. Le roi libre. Flammarion, Paris, pp. 474–8
4. Henry G (1998) Louis XIII le Juste. France-Empire, Paris, pp. 124–30, 242–4, 263–8, 281–4
5. Lejeune P (1989) Les Reines de France. France Loisirs, Paris, pp. 217–22
6. Le Fevre P (1991) Comment Anne d'Autriche devint femme, d'après le Journal de Jean Héroard. Histoire des sciences médicales, t. XXV
7. Pasteur C (1996) Deux mille ans de secrets d'Alcôve. Zulma, Paris, pp. 25–7
8. Erlanger P (1985 et 1996) Richelieu. Perrin, Paris, pp. 125–7
9. Chevalier P (1979) Louis XIII. Fayard, Paris, pp. 101–2, 411–4, 425–32, 437–57
10. Batiffol L (1910) Le roi Louis XIII à 20 ans. Calmann-Lévy, Paris, p. 96
11. Vaissière P (1924) Un grand procès sous Richelieu. L'affaire du maréchal de Marillac. Doin, Paris, pp. 76–9
12. Androustos G (1998) Henri IV le Grand (1553–1610) et ses maladies urogénitales. Prog Urol 8-4:593–8
13. Tallemant des Réaux (1690 et 1990) Historiettes. La Pléiade, Paris, t. I^{er}, pp. 346–50
14. Decaux A (1971) Grands secrets, grandes énigmes. Perrin, Paris, p. 35
15. Riverain J (1971) Dictionnaire des couples célèbres. Larousse, Paris, pp. 98–100
16. Montglat Mis de (1836–1839) Mémoires. Michaud et Poujoulat. 3^e série, t. V, Paris, p. 28
17. Lever M (1985) Les bûchers de Sodome. Fayard, Paris, pp. 128–36
18. Castelot A (1995) Marie de Médicis. Perrin, Paris, pp. 87–90
19. Androustos G (2005) Anne of Austria (1601–1666), queen of France: died of breast cancer. J BUON 10:285–9
20. Bertière Simone (1996) Les reines de France au temps des Bourbons. Les deux régentes. De Fallois, Paris, p. 78
21. Gonzalès J (1996) Histoire naturelle et artificielle de la procréation. Bordas, Paris, pp. 135–40
22. Larivière M (1997) Homosexuels et bisexuels célèbres. Delétraz, Paris, pp. 223–5
23. Meyer J (1989) La naissance de Louis XIV. Complexe, Paris, pp. 23–5
24. Guillon P (1897) La mort de Louis XIII. Fontemoing, Paris, pp. 27–30
25. Erlanger P (1962) Cinq-Mars. Perrin, Paris, p. 65